

Insertion professionnelle des 38 diplômés du M2 DL en 2021

09/06/22
J.-P. Arcangeli

Ce document synthétise les réponses données à l'enquête de suivi de l'insertion professionnelle (IP) des diplômés du M2 DL en 2021. Les données utilisées sont celles connues au printemps 2022.

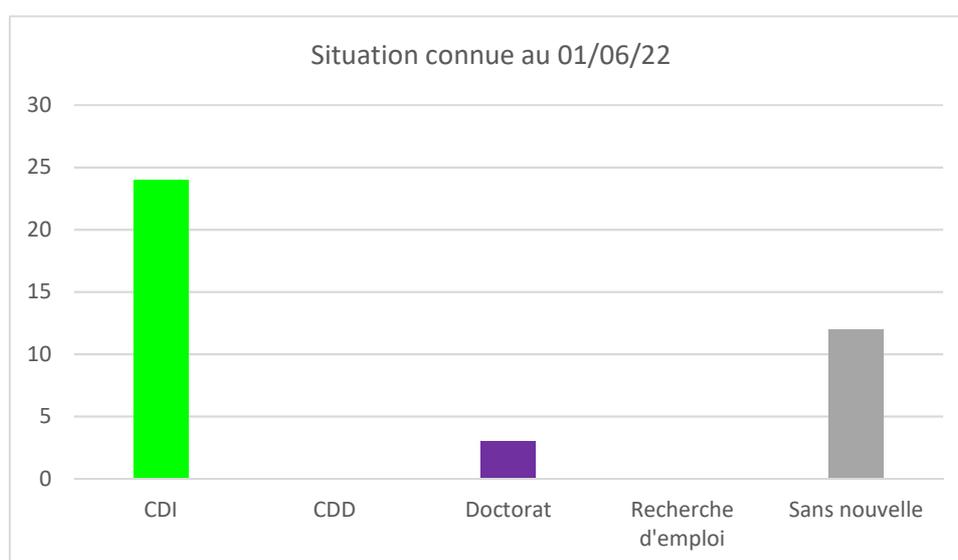
L'enquête a été effectuée par courrier électronique durant l'année universitaire 2021-2022. La proportion de répondants¹ (68%) est plus faible que les années précédentes (85% pour les diplômés 2019 et 2020).

En 2021, il y a eu 38 diplômés.

NB : Le terme « insertion professionnelle » est employé ici pour l'ensemble des diplômés. Or, lors de l'année universitaire 2020-2021, 35 étudiants étaient alternants sous contrat d'apprentissage (28 étudiants) ou de professionnalisation (7 étudiants), les 3 autres étudiants étant en stage. On devrait donc considérer ces 35 étudiants comme déjà insérés professionnellement dès le début du début de M2 donc à l'automne 2020.

1) Types de contrat

Le graphique ci-dessous donne la répartition en nombre de diplômés par type de contrat.



Pour les CDI en France, les employeurs sont : Activus Group, Alten, Apside, Asystem, Capgemini, Devoteam, Extia, Infotel, Open, ReportOne, Squad, WiSEED.

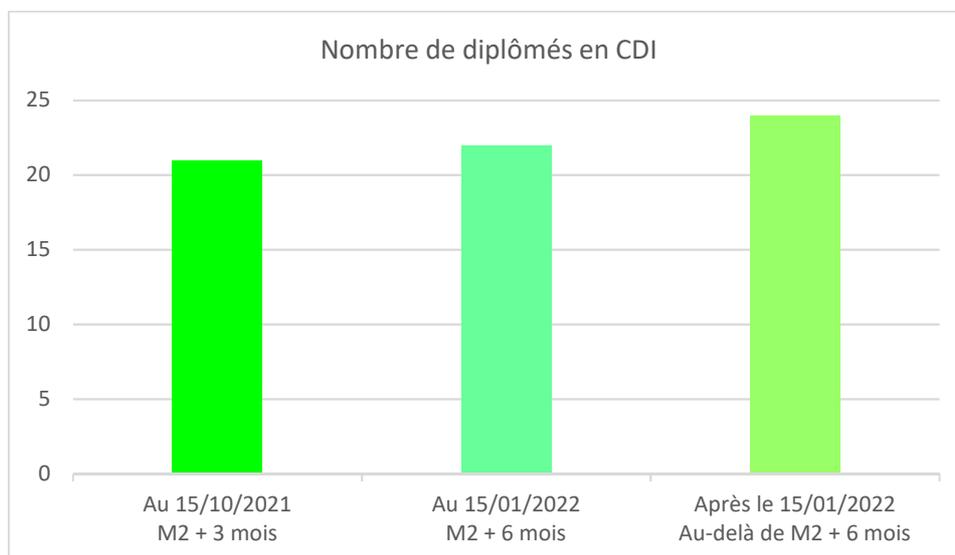
L'un des 3 doctorants est en CDI (CIFRE). Ainsi, il a été comptabilisé à la fois en CDI et en contrat doctoral.

¹ Parmi les 12 diplômés comptés comme « non répondant », 2 avaient indiqué être en recherche d'emploi à la rentrée 2021 mais n'ont pas donné de nouvelle depuis le mois d'octobre.

2) IP à 3 mois, 6 mois et plus après obtention du diplôme.

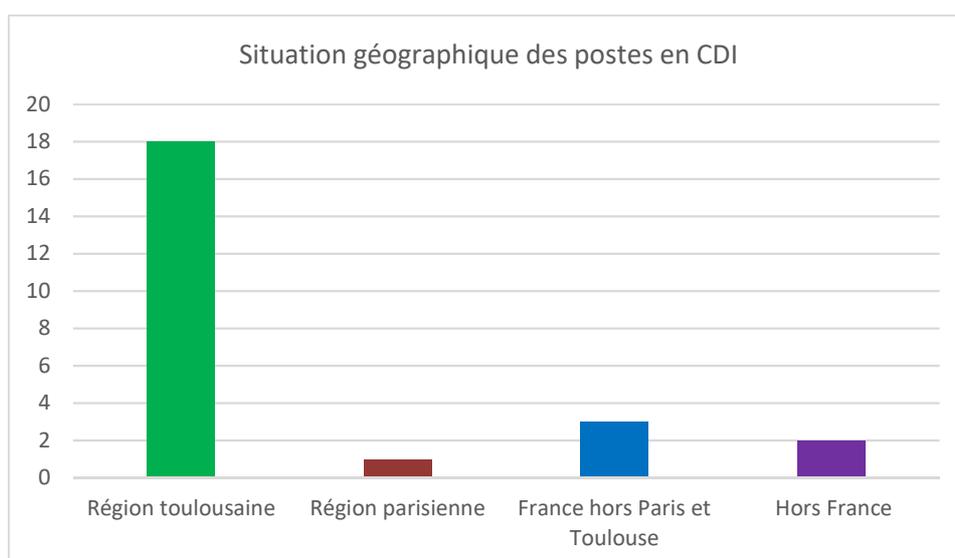
Le graphique ci-dessous décrit l'évolution de l'insertion professionnelle à 3 mois, à 6 mois et au-delà de 6 mois après les jurys de juillet 2021.

Il faut noter que sur les 24 embauches en CDI, 14 ont fait suite au contrat d'alternance de M2, soit 58%. Dans ce cas, les contrats ont débuté dès la fin du contrat d'alternance. De même, les 3 doctorants ont signé leur contrat dans la structure qui les avait accueillis en M2.



3) Situation géographique

Le graphique ci-dessous précise la répartition géographique des postes occupés par les 24 étudiants en CDI.



A noter : l'un des postes hors France est en télétravail.

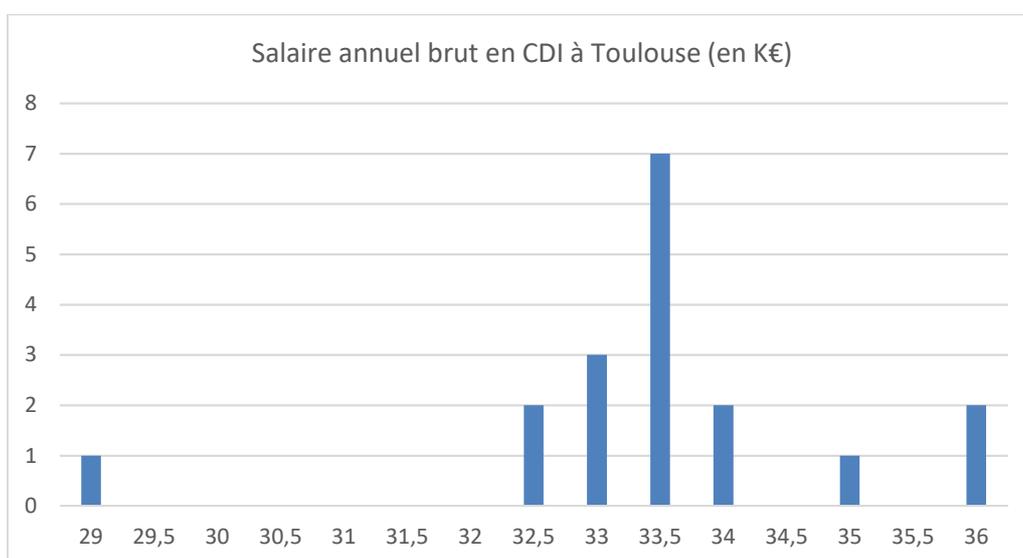
4) Missions

Les intitulés des postes varient en fonction des entreprises : ingénieur logiciel, ingénieur d'études, ingénieur-développeur, développeur, consultant...

Mais tous les diplômés exercent des missions dans le domaine de leur formation en « développement logiciel » (aucune exception n'est connue).

5) Salaire

Le graphique ci-dessous décrit la répartition des salaires à l'embauche en CDI et à Toulouse. Le montant est le montant annuel brut hors primes et autres avantages. Les données sont celles indiquées par les diplômés avec plus ou moins de précision.



Ainsi, pour un CDI en région toulousaine :

- Salaire moyen à l'embauche 33,5 K€
- Salaire médian à l'embauche 33,5 K€